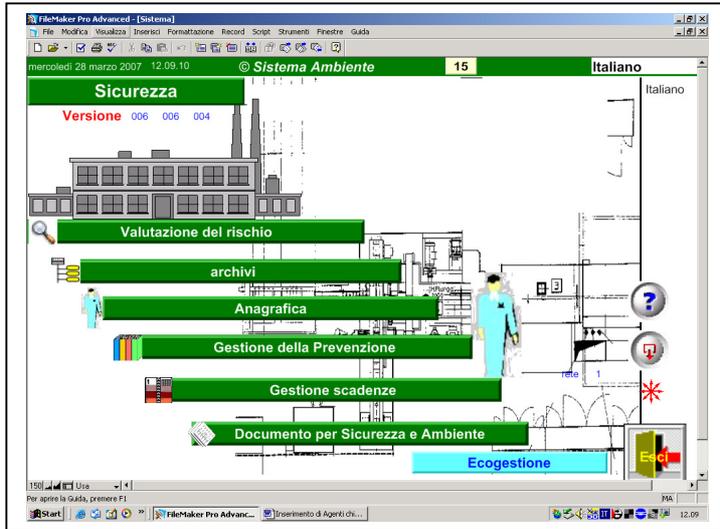
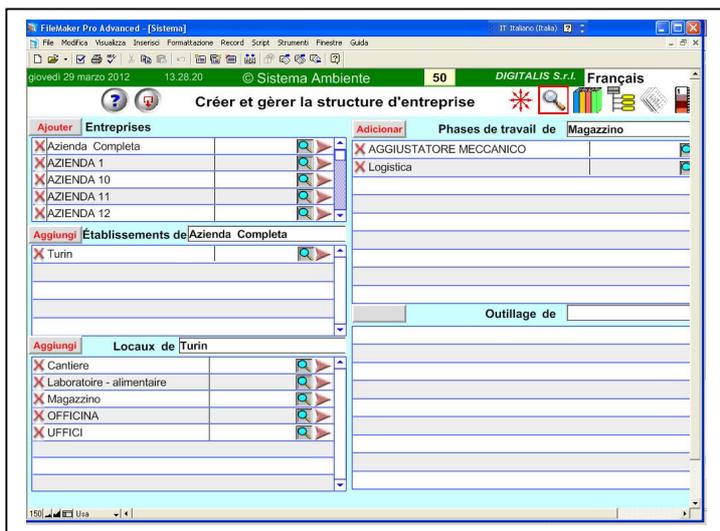


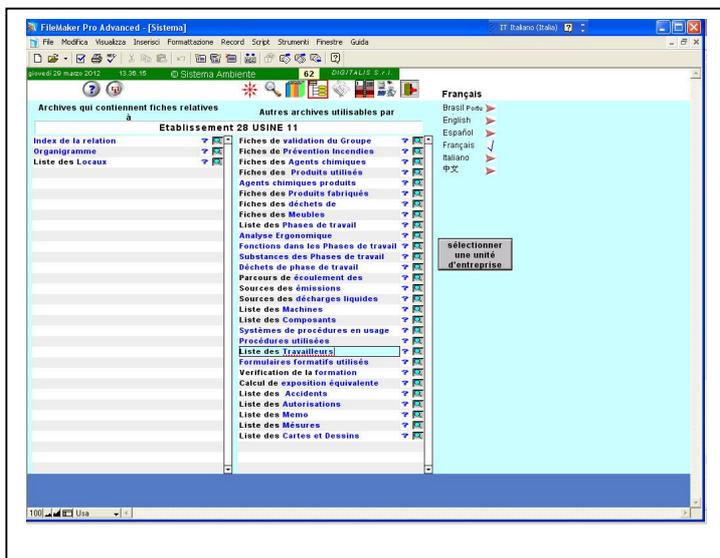
CREATION DES FICHES DU PERSONNEL ET HISTOIRE OUVRABLE



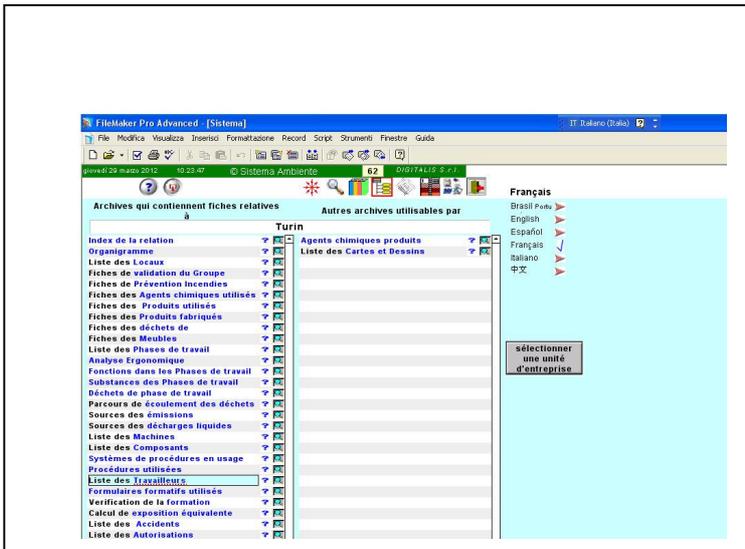
Dans le Menu presser le bouton "Personnel" (figure humaine)



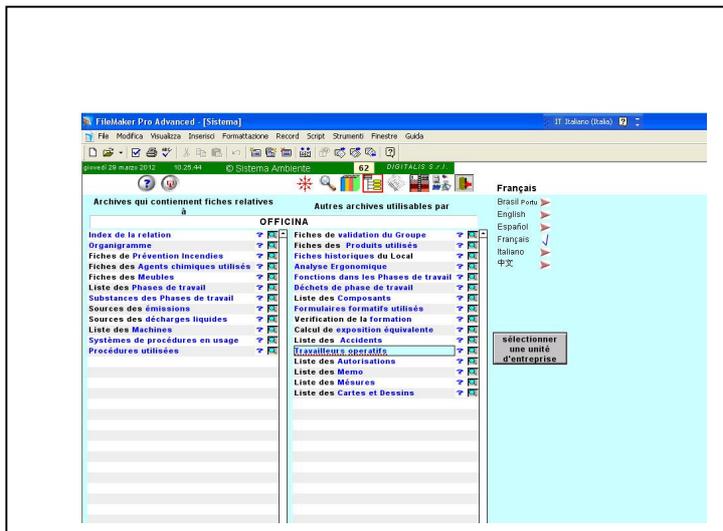
Avant doit être créée l'entreprise et son établissement par lequel les travailleurs sont engagés



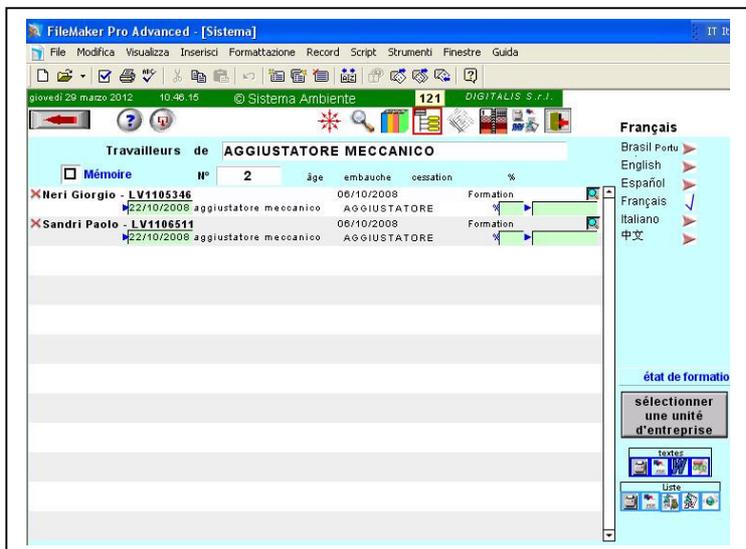
Dans l'index des archives le portail des travailleurs (Liste des travailleurs) apparaît à droite s'il est encore vide. Les données se réfèrent à l'unité d'entreprise écrite en haut. Pour changer unité d'entreprise presser le bouton à droite.



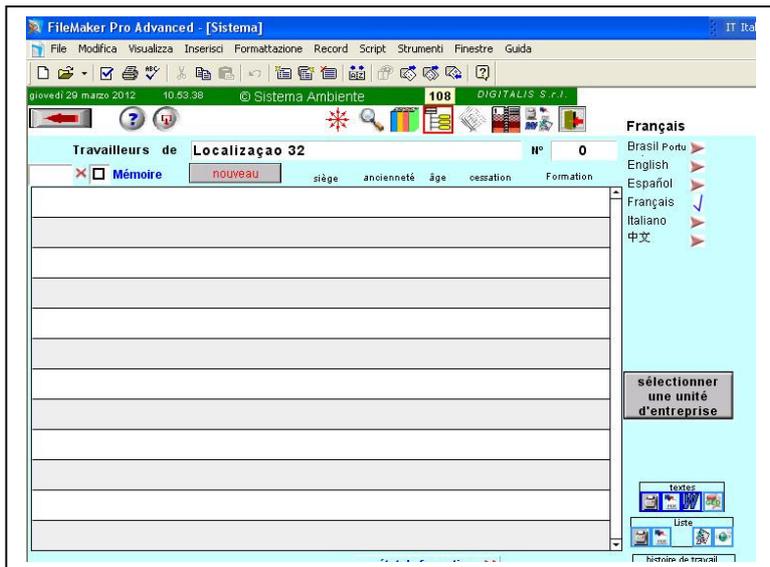
Par contre le portail des travailleur apparaît à gauche s'il contient déjà des fiches du perswonnell.
 Les données se réfèrent à l'unité d'entreprise écrite en haut.
 Pour changer unité d'entreprise presser le bouton à droite.



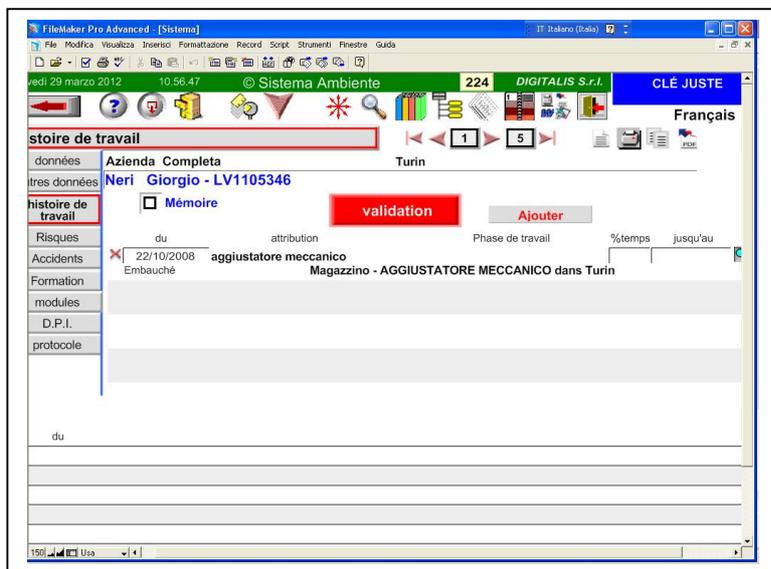
Le portail des travailleurs sera indiqué comme "travailleurs opératifs" si, plutôt que l'établissement au niveau général, on est en train d'examiner un secteur opérationnel de l'usine.



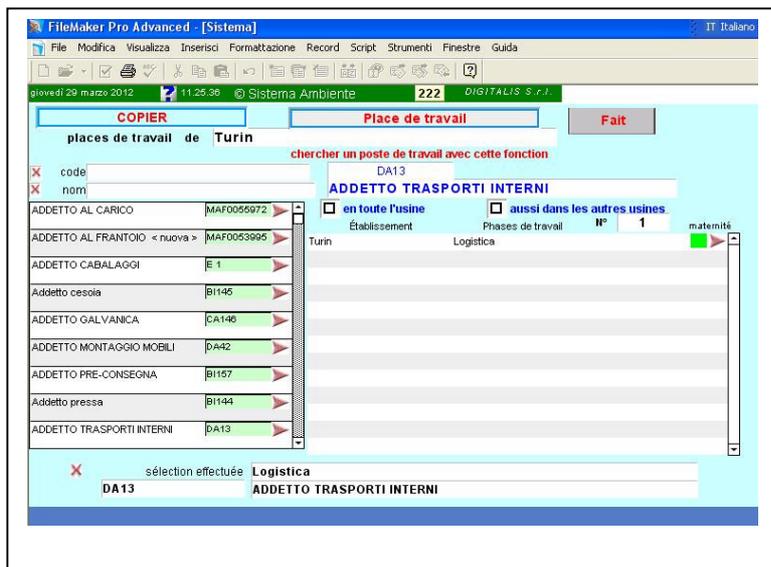
Si l'unité en examen n'est pas l'établissement, il paraîtra la liste des travailleurs qui opèrent dans la réalité en examen.



Si par contre est sélectionné l'établissement, en haut apparaît un bouton "Nouveau". En pressant le bouton il on peut créer les fiches des travailleurs manuellement. En pressant la loupe de chaque ligne on peut remplir / modifier les données..

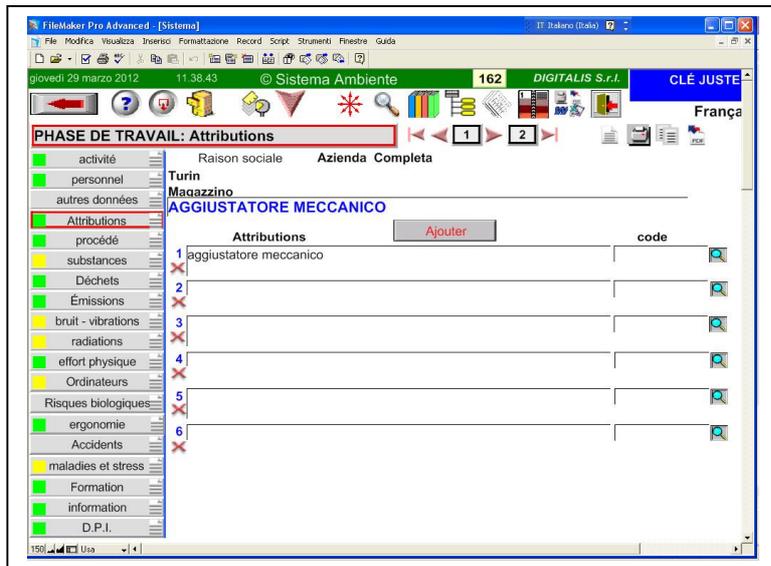


Dans la fiche du travailleur on peut enregistrer son histoire ouvrable actuelle et précédente. Pour créer l'histoire ouvrable, les postes de travail doivent être représentés, c'est-à-dire les phases de travail et les fonctions relatives. Pour insérer les postes de travail presser "Ajouter". Mettre les dates de début et fin. S'il y a plus activités indiquer le pourcentage.

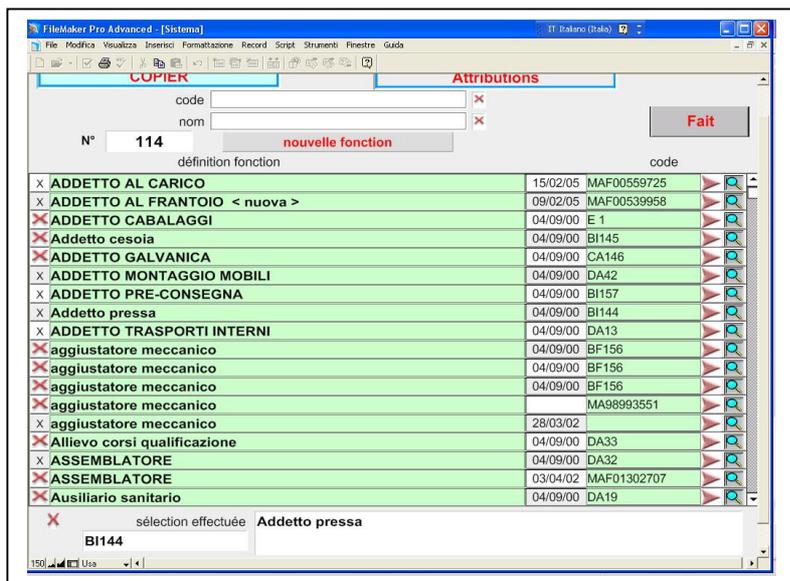


Sur le portail qui apparaît après avoir pressé "Ajouter" dans histoire ouvrable, sélectionner la fonction pour énumérer les postes de travail possibles. Sélectionner avec la flèche le poste de travail voulu et presser "Fait". Le poste de travail peut aussi être extérieur à l'usine où le travailleur est engagé.

POUR CRÉER LES POSTES DE TRAVAIL



Dans la phase de travail doivent être énumérées les fonctions / attributions qui y opèrent.
Pour les insérer lui presser "Ajouter"



Dans le portail qui apparaît, sélectionner avec la flèche la fonction qu'on veut insérer dans la phase de travail.
Ensuite presser "Fait"